Association de Chasse et Pêche
des Nymphes inc

POLITIQUE D'ANNULATION, DE REMBOURSEMENT, DE CRÉDIT, DE REPORT ET DE TRANSFERT

AVIS IMPORTANT

La présente politique établit les conditions commerciales générales de la ZEC des Nymphes. Elle s'applique sous réserve des lois et règlements impératifs en vigueur. Aucune disposition ne vise à retirer à un consommateur un droit auquel il ne peut légalement renoncer.

1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

La présente politique s'applique aux droits d'accès, forfaits, réservations, services et activités offerts par la ZEC des Nymphes, notamment la pêche, la chasse, le camping journalier, les prêts-à-camper, les activités organisées et la location de chaloupes, moteurs, planches à pagaie et autres équipements.

Les conditions particulières affichées pour un produit, une activité ou une réservation complètent la présente politique.

2. RESPONSABILITÉ DU CLIENT AVANT L'ACHAT

Avant de payer, le client doit vérifier le produit ou service choisi, la date, la durée, le secteur ou l'emplacement, le nombre de personnes, les participants inscrits, les équipements requis, les restrictions, les conditions particulières et le prix total.

Le client doit fournir des renseignements exacts et s'assurer qu'il détient les permis, autorisations et documents requis.

Lorsqu'un achat comporte des articles, droits ou options obligatoires qui n'ont pas été ajoutés, la ZEC peut exiger leur paiement conformément aux conditions annoncées et aux lois applicables.

3. TRANSACTIONS FINALES ET DEMANDES DU CLIENT

Toute transaction est payable en totalité au moment de l'achat, sauf indication contraire.

Sous réserve des droits prévus par les lois applicables et des conditions particulières offertes par la ZEC, une demande du client visant un remboursement, un crédit, un échange, un report ou un transfert n'est pas automatiquement accordée.

Un changement de disponibilité, une erreur dans les dates choisies, une arrivée tardive, un départ anticipé, une maladie, un conflit d'horaire, un problème de transport ou de véhicule, le désistement d'un participant ou toute autre circonstance personnelle ne crée pas, à lui seul, un droit automatique à un remboursement, crédit, échange, report ou transfert.

Une exception accordée dans un dossier particulier ne crée pas de précédent.

4. MÉTÉO ET CONDITIONS NATURELLES

Les activités se déroulent en milieu naturel et forestier. Les conditions peuvent varier rapidement et font partie des réalités normales des activités de plein air.

La pluie, la neige, le froid, la chaleur, le vent, les insectes, la boue, le niveau ou la température de l'eau, les conditions normales des chemins forestiers ainsi que les conditions de pêche ou de chasse ne constituent pas, à elles seules, un motif donnant automatiquement droit à un remboursement, crédit, échange, report ou transfert.

Cette disposition ne limite pas les droits applicables lorsqu'un service est annulé, rendu indisponible ou ne peut légalement être fourni.

5. PÊCHE

L'achat d'un droit ou forfait de pêche autorise la pratique de l'activité visée sous réserve des lois, règlements, quotas, périodes, fermetures et règles applicables.

La ZEC ne garantit ni la présence, ni l'abondance, ni l'activité du poisson, ni une capture. L'absence de capture ou un faible succès de pêche ne donne pas droit à un remboursement, crédit, échange, report ou transfert.

Le pêcheur doit détenir les permis requis et respecter les limites, règles et formalités d'enregistrement applicables.

6. CHASSE

L'achat d'un droit ou forfait de chasse autorise la pratique de l'activité visée sous réserve des lois, règlements, périodes, secteurs, règles d'enregistrement et conditions particulières.

La ZEC ne garantit ni la présence, ni l'abondance, ni le comportement du gibier, ni une récolte.

Lorsqu'un forfait est lié à un groupe, un territoire ou à un nombre minimal de participants, le chef de groupe est responsable de vérifier la participation et l'admissibilité des membres avant les échéances annoncées. Le désistement ou l'indisponibilité d'un ou plusieurs membres ne crée pas un droit au remboursement, crédit, échange, report ou transfert vers une autre chasse ou activité.

Lorsqu'un droit ou forfait est déclaré non transférable, aucun changement de détenteur n'est permis sauf autorisation expresse de la ZEC ou obligation légale.

7. CAMPING JOURNALIER

Le client doit vérifier la description du site, les conditions d'accès, la capacité, le type et le nombre d'équipements permis et les services disponibles.

Le mauvais temps, l'arrivée tardive, le départ anticipé ou la décision de ne pas utiliser tout ou partie du séjour ne crée pas un droit au remboursement, crédit, échange, report ou transfert.

Les directives transmises avec la réservation font partie des conditions applicables lorsqu'elles ont été portées à la connaissance du client conformément à la loi.

8. PRÊT-À-CAMPER ET HÉBERGEMENT

Le client doit prendre connaissance avant l'achat de la capacité, des équipements, des services disponibles ou absents, des heures d'arrivée et de départ et des conditions particulières.

Le client est responsable d'apporter les effets personnels et équipements identifiés comme non fournis.

Une arrivée tardive, un départ anticipé, la météo ou la décision personnelle de ne pas utiliser l'hébergement ne crée pas un droit au remboursement, crédit, échange, report ou transfert.

Le client est responsable des dommages causés par lui-même ou les personnes sous sa responsabilité, sous réserve des règles de droit applicables.

9. ACTIVITÉS ORGANISÉES, INITIATIONS ET ÉVÉNEMENTS

Les activités peuvent être assujetties à une date, une heure, un lieu de rassemblement, une capacité maximale, un âge minimal ainsi qu'à des permis, vêtements ou équipements obligatoires.

Le participant doit se présenter à l'heure et au lieu indiqués avec les permis, documents, vêtements et équipements obligatoires. Une absence, un retard ou le défaut de satisfaire aux exigences annoncées ne crée pas automatiquement un droit au remboursement, crédit, échange, report ou transfert.

Lorsque l'activité est réalisée avec un partenaire, le participant doit également respecter les directives applicables communiquées pour l'activité.

10. LOCATION DE CHALOUPE, MOTEUR, PLANCHE À PAGAIE ET ÉQUIPEMENT

Le locataire doit respecter la période de location, le lieu de prise de possession et de retour, les consignes d'utilisation et de sécurité ainsi que les restrictions propres à l'équipement.

Les directives de location transmises avec la réservation font partie des conditions de location lorsqu'elles ont été portées à la connaissance du client conformément à la loi.

Le locataire doit vérifier l'état apparent de l'équipement au début de la location et signaler rapidement toute anomalie. Il demeure responsable de l'équipement pendant la période où il en a la garde, conformément aux conditions applicables et à la loi.

Le mauvais temps, une arrivée tardive, une utilisation écourtée ou la décision de ne pas utiliser l'équipement ne crée pas un droit au remboursement, crédit, échange, report ou transfert.

Si l'équipement réservé ne peut être fourni, la situation sera traitée conformément aux lois applicables et, lorsque possible, une solution de remplacement pourra être proposée.

11. NON-RESPECT DES RÈGLES

Le client doit respecter les lois, règlements, règles de la ZEC, conditions d'accès et consignes raisonnables de sécurité.

Un manquement peut entraîner, selon sa nature et sous réserve des lois applicables, un refus d'accès, une interruption de l'activité ou l'obligation de quitter les lieux. Les conséquences financières sont déterminées selon les circonstances et la loi.

12. ANNULATION, FERMETURE OU MODIFICATION PAR LA ZEC

Lorsque la ZEC annule une activité ou est dans l'impossibilité de fournir le service acheté, elle traite la situation conformément aux lois applicables et aux conditions particulières du service.

Une fermeture ou restriction imposée par une autorité publique, une urgence, un incendie, un danger pour la sécurité ou une circonstance hors du contrôle raisonnable de la ZEC est traitée selon les faits, les obligations légales et la portion du service pouvant être fournie.

13. ACHATS EN LIGNE

Avant de compléter un achat en ligne, le client a accès aux renseignements relatifs au produit ou au service sélectionné, notamment sa description, son prix, les frais applicables ainsi que les conditions particulières qui s'y rattachent.

Avant de pouvoir procéder au paiement, le client doit obligatoirement confirmer son acceptation des termes et conditions d'achat d'Endorphine ainsi que des termes et conditions de la ZEC des Nymphes en cochant la case prévue à cet effet.

Les termes et conditions de la ZEC des Nymphes sont accessibles au client **avant la conclusion de la transaction** à partir du lien prévu dans le processus d'achat. Le client a ainsi la possibilité d'en prendre connaissance avant de confirmer son acceptation et d'effectuer son paiement.

En cochant la case d'acceptation et en complétant la transaction, le client confirme avoir eu accès aux termes et conditions applicables et les avoir acceptés avant son achat.

La preuve de l'acceptation des termes et conditions liée à une transaction peut être obtenue auprès d'Endorphine lorsque nécessaire.

Après la transaction, une facture ou un reçu est transmis au client par courriel. Le document demeure également accessible pour consultation ultérieure dans la section « Historique d'achat » de son compte Endorphine.

La version des conditions applicable à une transaction est celle qui était présentée au client au moment où celui-ci a accepté les conditions et complété son achat.

14. ACHATS AU COMPTOIR

Lors d'un achat effectué à l'un des postes d'accueil de la ZEC des Nymphes, **une version abrégée de la Politique d'annulation, de remboursement, de crédit, de report et de transfert est affichée de façon claire et visible au point de vente, de manière à pouvoir être consultée avant le paiement.**

L'affiche comporte un **code QR donnant accès à la version complète et détaillée de la politique**. Le client peut ainsi consulter l'ensemble des conditions applicables avant de procéder à son achat.

Il appartient au client de prendre connaissance des conditions affichées et, s'il le souhaite, de consulter la politique détaillée au moyen du code QR avant de procéder au paiement. Le personnel demeure disponible pour répondre aux questions concernant les conditions de vente.

Après la transaction, **un reçu est transmis au client par courriel et la facture demeure accessible dans la section « Historique d'achat » de son compte Endorphine.** La facture comporte également un rappel des conditions applicables à la transaction.

La version de la politique applicable est celle en vigueur et mise à la disposition du client au moment de l'achat.

15. PRIX ET DISPONIBILITÉ

Les prix, produits, services et disponibilités sont ceux présentés au client au moment où la transaction est conclue, sous réserve des droits prévus par la loi.

Les prix et offres peuvent être modifiés pour les transactions futures sans préavis. Une modification future ne modifie pas rétroactivement une transaction déjà conclue.

16. EXCEPTIONS ACCORDÉES PAR LA ZEC

Lorsqu'un remboursement, crédit, report, échange ou transfert est exigé par la loi, la ZEC respecte l'obligation applicable.

Une mesure accordée volontairement dans un dossier particulier demeure propre aux circonstances de ce dossier et ne constitue pas une modification générale de la politique.

17. DROITS PRÉVUS PAR LA LOI

La présente politique ne limite ni n'exclut aucun droit, recours ou garantie auquel un consommateur ne peut légalement renoncer.

Lorsqu'une disposition est incompatible avec une disposition impérative d'une loi ou d'un règlement, la disposition impérative prévaut sans invalider les autres dispositions.

Selon la nature juridique du service et les circonstances, des règles particulières de résiliation peuvent s'appliquer.

18. ACCEPTATION ET VERSION APPLICABLE

La version applicable est celle portée à la connaissance du client au moment de la transaction.

En complétant une transaction après avoir eu la possibilité de prendre connaissance des conditions applicables, le client confirme son acceptation selon le mode prévu pour la transaction.

La ZEC conserve, dans la mesure raisonnablement possible, les versions successives de la politique et les documents permettant d'identifier les conditions applicables à une transaction donnée.

19. COORDONNÉES

admin.zecdesnymphes@reseauzec.com

450-889-8796 poste 102 comptabilité

ou

Coordonnateur.zecdesnymphes@reseauzec.com

450-889-8796 poste 109 coordonnateur aux opérations